

DEVELOPPER SES ACTIVITES GRACE AUX RESEAUX SOCIAUX

VOUS VOULEZ...

Découvrir les avantages et points de vigilance des réseaux sociaux avant de lancer une stratégie de communication sur Facebook, Twitter... et maîtriser leur utilisation.

Contenu de la formation :

Découverte des réseaux sociaux (le contexte actuel et le langage des réseaux sociaux)
Rappel des fondamentaux (droit à l'image, configuration d'un compte et confidentialités...)
Quels usages des réseaux sociaux dans le métier d'agriculteur ?
Approfondissement sur twitter (création d'un compte, règles d'utilisation, mise en valeur des informations...)
Impact des réseaux sociaux dans notre communication
Comment mettre en valeur mon exploitation ?
Retour sur l'utilisation de l'outil
Bilan et perspectives

Méthodes pédagogiques :

L'ensemble des thèmes sera abordé avec une alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques. Travail individuel sur ordinateur. Cas concret avec échange entre les participants

Intervenants :

Delphine BISSON Responsable de service nouveaux médias, Agri85

Durée :

2 jour(s)

Horaires :

9h00 -17h30

Responsable de stage :

GUIBERT ETIENNE
+33 (0)2 51 36 81 28
etienne.quibert@vendee.chambagri.fr

Tarif : 100,00 € (sous réserve de financement VIVEA)
(voir bulletin d'inscription)
Les frais de repas et les déplacements sont à la charge du participant.

Public :

Cette formation est ouverte à tous les agriculteurs et agricultrices intéressés par cette thématique

Faites-nous part de vos attentes.

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous. Il permettra au(x) formateur(s) de mieux cerner vos attentes pour adapter la formation au plus près de vos besoins.

Avez-vous déjà un compte sur un réseau social (Twitter, Facebook, autre) ? Si oui, lequel ?

.....
.....
.....

Avez-vous des questions et/ou des attentes particulières en lien avec la formation proposée ?

.....
.....
.....

Quelles informations souhaitez-vous mettre en ligne ?

.....
.....
.....

Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?

OUI NON

Si oui laquelle et quand ?

.....
.....
.....

BULLETIN D'INSCRIPTION

DEVELOPPER SES ACTIVITES GRACE AUX RESEAUX SOCIAUX

Nom, prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone : _/_/_/_/_/_/_/_

Portable : _/_/_/_/_/_/_/_

Email :

Date de naissance : _/_/_/_

Lieu de naissance :

Nom de la société :

Cochez votre statut professionnel
(il détermine le tarif de la formation)

- Exploitant agricole, conjoint collaborateur
→ Tarif de la formation : 100,00 €
- Salarié agricole et autres
(préciser :))
→ Tarif de la formation : 400 €

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire, **dès réception** à :

CENEDELLA Carine
Maison de l'agriculture
21 BOULEVARD REAUMUR
85013 LA ROCHE SUR YON

Avant d'envoyer votre inscription, merci de vérifier que vous avez bien complété le verso de ce bulletin d'inscription.

INFORMATIONS PRATIQUES

Crédit d'impôt : si vous participez à une formation en tant que chef d'entreprise et relevez du régime réel d'imposition sur les bénéficiaires ou de l'impôt sur les sociétés, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt sur la durée de la formation, soit environ 68 €/jour.

Aide au remplacement : vous pouvez bénéficier d'une aide au remplacement à condition d'avoir recours à une association de remplacement dans les 90 jours après la date de votre participation à chaque journée de formation. **Renseignement auprès du SERVICE DE REMPLACEMENT de votre département.**

SR 44 : 02 53 46 60 51
SR 49 : 02 41 96 76 90
SR 72 : 02 43 43 68 87
SR 85 : 02 51 36 82 10

Conditions générales : l'inscription déclenche l'envoi d'un contrat de formation ; elle sera définitive à la réception du règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire (les modalités financières seront précisées dans le contrat de formation). Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Annulation : notre organisme se réserve la possibilité d'annuler la formation si les effectifs sont insuffisants et en cas de force majeure. Les inscrits seront informés dans les plus brefs délais et les frais d'inscriptions retournés. Les absences du stagiaire ne donnent pas lieu au remboursement des frais de formation sauf cas de force majeure.

Votre Chambre d'agriculture est reconnue pour la qualité de ses formations et de son conseil.



RETROUVEZ NOTRE OFFRE DE FORMATION SUR
www.la-terre-mon-avenir.com

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Siège social : 9, rue André Brouard
CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02

AVEC LE SOUTIEN
FINANCIER DE
 vivea

LA FORMATION L'ÉNERGIE DE VOS PROJETS

DEVELOPPER SES ACTIVITES GRACE AUX RESEAUX SOCIAUX

Mardi 18 septembre 2018 de 9h30 à 17h30

Lieu : bureau des GEDA (9, La Grénetière à Pouzauges)

Mardi 2 octobre 2018 de 13h30 à 17h00

Mardi 11 décembre 2018 de 13h30 à 17h00

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE